

10 CONSEILS POUR OPTIMISER SA TRÉSORERIE

LES BONNES PRATIQUES POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

La bonne gestion de la trésorerie de votre entreprise vous questionne ? Voici quelques conseils de bon sens simples à mettre en place.

Retrouvez les autres fiches pratiques de votre dossier
ANTICIPER LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES :

→ [Améliorer sa trésorerie](#) ➤
→ [Gérer son entreprise face à la crise](#) ➤

→ [La gestion financière au quotidien](#) ➤
→ [Faire face aux difficultés : l'essentiel à retenir](#) ➤

1 - Ne pas confondre chiffre d'affaires et bénéfices

Un chiffre d'affaires important ou un carnet de commandes bien rempli n'est pas synonyme de bénéfices importants. **Le chiffre d'affaires** correspond à l'ensemble des sommes facturées et encaissées. **Le bénéfice** est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges que vous avez à payer. Il est essentiel de suivre l'évolution de votre chiffre d'affaires, mais attention... **Des entrées d'argent ne signifient pas bénéfices !**



2 - Connaître son seuil de rentabilité



C'est le montant du chiffre d'affaires à partir duquel l'entreprise commence à **dégager un bénéfice**, c'est-à-dire pour couvrir au minimum l'ensemble des charges. Calculer votre seuil de rentabilité est essentiel : **avoir un chiffre d'affaires élevé ne suffit pas si vos revenus ne couvrent pas vos charges**. Dans ce cas, votre entreprise n'est pas encore viable !

3 - Bien évaluer son coût de revient

Le coût de revient intègre **l'ensemble des coûts de la réalisation d'un chantier**, c'est-à-dire vos charges variables (achats de matériaux, carburant, etc.) mais aussi vos charges fixes (salaires, loyer, etc.). Il vous indique le prix plancher que vous pouvez proposer à vos clients pour rester rentable. Ainsi, vous pourrez protéger votre marge et surtout **éviter de travailler à perte** ! Pensez à utiliser le logiciel de calcul du coût de revient de la CAPEB : **Calculab**



4 - Anticiper et bien évaluer sa trésorerie



L'activité d'une entreprise connaît des décalages dans le temps entre les encaissements et les décaissements auxquels il faut être capable de faire face. Faites **un plan de trésorerie prévisionnel** afin de **prévoir sur l'année les entrées et les sorties d'argent**. De plus, cela vous permettra de mieux négocier le financement de votre trésorerie avec votre banque (le montant du découvert par exemple).

5 - Surveiller et relancer les encaissements des clients

Vous devez savoir quand vos clients vont vous payer. **Organisez-vous** : demandez des **acomptes** systématiquement, **facturez** dès la fin des travaux, **vérifiez** les retards de paiements pour éviter les impayés, et surtout prenez le temps de faire **des relances**, elles sont indispensables !



6 - Surveiller les délais de paiement des fournisseurs

Ayez de la **visibilité** sur les paiements des factures de vos fournisseurs. N'hésitez pas à demander des remises, à **négoier vos délais de paiement**, ou à les renégocier si besoin avant d'être en difficultés, tout en respectant le délai légal. Cela vous permettra également de ne pas entraver vos relations avec vos fournisseurs.



7 - Surveiller les stocks



Évitez le **sur-stockage**, et **évaluez bien vos achats**. Par exemple, n'oubliez pas qu'une hausse de chiffre d'affaires impliquera forcément une hausse des stocks (des achats), et donc un besoin de trésorerie plus important qu'il faut anticiper. Vos stocks c'est de l'argent qui dort, attention car ils pèsent sur votre trésorerie !

8 - Rencontrer régulièrement son banquier et l'informer des difficultés rencontrées

Une entreprise peut faire face à des difficultés de trésorerie, le banquier le sait bien. N'ayez pas peur de **l'informer dès la moindre difficulté** (par exemple un impayé), il pourra trouver une solution si le problème est pris à temps. Votre réactivité en cas de difficultés **montre la bonne gestion de votre entreprise** et votre niveau de responsabilité engagé.



9 - Eviter de financer ses investissements avec sa trésorerie



Même si votre trésorerie est positive, chaque type de dépense peut être couvert par un financement adapté (par exemple une voiture par un crédit moyen-terme ou un crédit-bail). **Votre trésorerie sert avant tout à financer votre activité quotidienne**. Il vaut mieux emprunter pour investir que manquer de ressources pour fonctionner. Échangez avec votre conseiller bancaire afin d'identifier des solutions de financement qui préservent votre trésorerie.

10 - Regarder régulièrement son compte bancaire

Vérifiez vos comptes bancaires **très régulièrement** (de préférence quotidiennement !). Ils sont aujourd'hui accessibles rapidement à partir de votre smartphone ou de votre ordinateur. Cela vous permet d'avoir un œil sur toutes les entrées et les sorties d'argent de votre compte. Ce sont les imprévus qui fragilisent la trésorerie ! Vous pourrez alors **anticiper les aléas** si besoin.



LA TRÉSORERIE EST LE MOTEUR DE VOTRE ENTREPRISE : SANS UNE GESTION RIGOREUSE ET ANTICIPÉE, MÊME LES ACTIVITÉS LES PLUS DYNAMIQUES PEUVENT SE RETROUVER FRAGILISÉES.

Les dix conseils présentés dans cette fiche sont autant de leviers concrets pour sécuriser vos flux financiers, limiter les risques et piloter votre activité avec sérénité.

Pour aller plus loin et bénéficier d'un accompagnement sur mesure, rapprochez-vous dès maintenant de votre CAPEB départementale.

POUR EN SAVOIR +



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
CONTACTEZ VOTRE CAPEB !